

Agent(e) Polyvalent(e) d'Exécution en Bâtiment

Métier

L'agent(e) polyvalent(e) d'exécution en bâtiment option second œuvre est celui(elle) qui prépare les outils, les surfaces d'intervention et matériaux nécessaires à l'exécution de travaux de rénovation, d'entretien ou de réparation. Il(elle) maintient en état de fonctionnement et effectue des travaux de premier niveau en suivant des directives ou d'après des documents techniques. Il(elle) aide les ouvriers spécialisés dans différents corps de métier du second œuvre (peinture, plâtrerie, électricité, plomberie et carrelage). Il (elle) est l'ouvrier(ère) de base de chantier.

Seul ou en équipe, il(elle) approvisionne le chantier, transporte le matériel, nettoie avant et après les travaux. Pour assumer ses diverses tâches une certaine polyvalence est requise. En effet, il(elle) est amené à exécuter des travaux courants de rénovation et d'aménagement intérieur. Travaillant par tous les temps, en intérieur comme en extérieur, il(elle) respecte intégralement les mesures d'hygiène, de santé et de sécurité.

Objectifs de la formation

- Effectuer des travaux courants d'entretien, de dépannage et d'aménagement de premier niveau dans les métiers du second œuvre à partir de consignes et sous la supervision de son hiérarchique.
- Intervenir sur un chantier de réhabilitation en milieu occupé en définissant les modes de communication avec les résidents et en maîtrisant les nuisances.

Compétences transversales

- Mettre en œuvre des modes opératoires
- Intégrer les principes de développement durable dans ses activités professionnelles.
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de santé au travail.

Objectifs opérationnels

L'acquisition des gestes et comportements professionnels de base est liée à 5 métiers du Second œuvre : Peintre, Plaquistes, Carreleur, Electricien et Installateur Sanitaire.

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Effectuer les travaux simples de préparation et d'entretien de cloisons et plafonds en plaques de plâtre.
- Réaliser et dépanner une installation électrique simple d'un bâtiment.
- Réaliser et procéder au dépannage d'une installation sanitaire simple d'un bâtiment.
- Préparer et peindre différents supports à l'intérieur et l'extérieur du bâtiment.
- Préparer et implanter la pose au sol de revêtements souples
- Préparer les supports et poser à la colle du carrelage mural et au sol.

Programme

Socle de savoirs de base

- Communiquer à l'oral et à l'écrit dans un contexte de chantier du bâtiment
- Effectuer les calculs professionnels dans son travail quotidien
- Lire un plan de bâtiment et exploiter un plan d'exécution d'ouvrages
- Travailler en équipe et faire partie de l'équipe exécutant d'un chantier
- Mettre en œuvre les équipements de protection individuelle et collective
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Repérer les principaux gestes et postures de travail pour prévenir les risques liés à l'activité physique.

Sensibilisation aux risques liés à l'amiante

- Identifier les risques et les fondamentaux de la réglementation en vigueur.
- Reconnaître la présence éventuelle d'amiante lors de son intervention et alerter l'encadrement.
- Repérer les mesures de prévention spécifiques.
- Suivre la procédure lors d'une exposition accidentelle.

Module 1 : Effectuer les travaux simples de préparation et d'entretien de cloisons et plafonds en plaques de plâtre

- Identifier les différents matériaux et produits utilisés pour les plafonds et les cloisons en plâtre sec
- Repérer les travaux d'entretien, de réparation et de construction à effectuer
- Organiser son poste de travail et préparer les matériaux adaptés pour l'ouvrage à réaliser
- Déconstruire les parties de l'ouvrage à rénover (plafond/cloison) en suivant les consignes données par le chef d'équipe.
- Poser et assembler les matériaux composant le nouvel ouvrage
- Réaliser les travaux de finition sur les ouvrages réparés ou réalisés (bouchage, ratisage).
- Nettoyer son chantier.
- Traiter et évacuer les déchets et eaux de lavage

Module 2 : Réaliser et dépanner une installation électrique simple d'un bâtiment

- Lire un plan simple
- Repérer les différents composants et leur utilisation en fonction de chaque ouvrage
- Contribuer à la recherche la cause d'un dysfonctionnement sur le circuit composant l'installation électrique monophasée d'un bâtiment
- Identifier les règles de pose et d'assemblage des composants électriques.
- Repérer le mode opératoire pour changer de câbles ou de fils électriques en vue de rendre conforme une installation électrique
- Nettoyer son chantier.

Module 3 : Réaliser et procéder au dépannage d'une installation sanitaire simple d'un bâtiment

- Réaliser un croquis d'installation sanitaire simple
- Préparer son intervention
- Participer à la recherche de la cause d'un dysfonctionnement sur le réseau de tuyauteries composant une installation sanitaire
- Identifier le type de matériau à remplacer ou à poser
- Appliquer les règles de pose et d'assemblage des composants sanitaires entre eux
- Contribuer au remplacement des appareils sanitaires (WC, lavabo par exemple), des éléments d'appareillages (joints, robinet, siphon, flotteur de chasse d'eau par exemple) selon les consignes de son hiérarchie
- Nettoyer son chantier.
- Traiter et évacuer les déchets.

Module 4 : Préparer et peindre différents supports à l'intérieur et l'extérieur du bâtiment

- Identifier les différents produits et leur utilisation pour effectuer des travaux courants de peinture
- Installer le chantier
- Préparer les supports (décapage, égrenage, lessivage par exemple)
- Poser l'enduit de gros et de finition
- Préparer les produits à appliquer : peinture, coloration, résines, etc...
- Appliquer les peintures sur des supports divers (murs, plafonds, boiseries, métal) en utilisant différentes techniques

Module 5 : Préparer et effectuer des travaux simples de pose au sol de revêtements souples

- Identifier les différents produits de préparation de supports et leurs utilisations.
- Préparer son intervention,
- Installer le chantier
- Contrôler l'état du support de réception
- Préparer les supports (râgréage, lessivage)
- Réaliser les travaux de reprise sur des revêtements de sol existants (changement de dalles)
- Implanter la pose du revêtement
- Encoller le support de réception
- Poser des dalles, des lés de revêtements souples en suivant les consignes de son hiérarchie.
- Réaliser les travaux de finition, araser, couper les rives, les franchissements d'obstacles.

Module 6 : Préparer les supports et poser à la colle du carrelage mural et au sol

- Reconnaître les différents produits et leur utilisation pour effectuer des travaux courants de pose au sol et au mur de revêtements durs
- Identifier des familles courantes de colles, adhésifs et revêtements durs
- S'approprier les règles et les techniques courantes pour poser au sol et au mur des revêtements durs
- Préparer son intervention, installer le chantier
- Contrôler l'état du support de réception
- Préparer les supports (râgréage, rebouchage, piquage par exemple)
- Poser par collage des carreaux, des faïences
- Réaliser les coupes et les travaux de finition (jointoiement)
- Nettoyer son chantier
- Traiter et évacuer les déchets.

Module 7 : Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Mettre en œuvre les conduites adaptées et les gestes de premiers secours face à une situation de danger.

Prévention

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Secours

- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime
- Faire alerter ou alerter les secours
- Secourir les victimes de manière appropriées

Module 8 : Habilitation électrique HO B0 exécutant

- Identifier et éviter les dangers liés au courant électrique
- Mettre en œuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer en toute sécurité des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques
- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures, etc...)
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)

- La zone de travail les signalisations et repérages associés
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans un environnement électrique
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel ou en cas d'incendie dans cet environnement.

Module 9 : Techniques de recherche d'emploi

- Définir une stratégie de recherche d'emploi et planifier étapes
- Identifier ses compétences et atouts professionnels et personnels
- Structurer et mettre en forme son C.V
- Rédiger une lettre de motivation
- S'entraîner à l'entretien de recrutement (technique de communication orale, présentation gestion des émotions, posture)

Module transverse :

Intervenir sur un chantier de réhabilitation en site occupé

- Appliquer les règles de sécurité concernant le travail en site occupé
- Définir et convenir des modalités de communication avec les résidents/habitants
- Organiser le chantier et l'intervention en site occupé
- Anticiper les éventuels blocages et/ou conflits
- Prévenir et gérer les nuisances de chantier (bruits, poussières)
- Nettoyer et évacuer les déchets.

Déroulé de la formation

	Durées indicatives
Intitulés	Heures
Phase d'accueil – Période d'intégration	7
Socle de savoirs de base	30
Sensibilisation aux risques liés à l'amiante	5
Module 1 : Effectuer les travaux simples de préparation et d'entretien de cloisons et plafonds en plaques de plâtre	70
Module 2 : Réaliser et dépanner une installation électrique simple d'un bâtiment	70
Module 3 : Réaliser et procéder au dépannage d'une installation sanitaire simple d'un bâtiment	70
Module 4 : Préparer et peindre différents supports à l'intérieur et l'extérieur du bâtiment	35
Module 5 : Préparer et effectuer des travaux simples de pose au sol de revêtements souples	35
Module 6 : Préparer les supports et poser à la colle du carrelage mural et au sol	70
Module 7 : Sauveteur Secouriste du Travail	14
Module 8 : Habilitation électrique HO B0 exécutant	7
Module 9 : Techniques de recherche d'emploi	14
Module transverse : Intervenir sur un chantier de réhabilitation en site occupé	35
Période en entreprise	105
Bilan de la formation	7
Evaluation finale	14

Validation – Reconnaissance des acquis

- ✚ HO BO Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis après évaluation
- ✚ Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- ✚ Attestation de compétences.

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur d'emploi de plus de 18 ans de niveau infra 4 (niveau inférieur au baccalauréat)
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Savoir lire, écrire et compter. Résistance aux efforts et aux intempéries.

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAAR : www.afpaar.com
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAAR,
 - c. Auprès de Pôle Emploi ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un(e) psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Durée de la formation

Durée totale de la formation	560 heures
Durée en centre de formation	455 heures
Durée en entreprise	105 heures

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Financement

- Cette formation est financée avec l'aide du FSE (REACT-UE) et de Région Réunion dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie COVID-19.
- La formation est totalement prise en charge pour les demandeurs d'emploi.

Dates prévisionnelles de la formation et lieu

Lieu	Date de début	Date de fin	Modalité
CFPA de Saint Denis (Jamaïque)	07/04/2023	11/08/2023	En présentiel

Indicateurs

Nombre de stagiaires formés	
2022	Nouvelle formation

Taux de réussite à la session d'examen		

Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation		

Taux de satisfaction des stagiaires	